

## **SCL - Compte-rendu de la réunion du 18 mai 2020**

Cette 9<sup>ème</sup> réunion téléphonique du CHSCT-CT s'est tenue lundi 18 mai après-midi en présence de : M. Picart, chef du SCL ; Mme De Bellis, responsable du pôle RH ; M. Devemy, représentant des RE ; M. Cronopol, ISST et les représentant·es syndicaux en CHSCT et CT.

### **PCA version 4 et Plan de prévention sanitaire**

Comme nous l'expliquions dans le précédent compte-rendu, depuis le 6 mai, nous en sommes à l'étape 1 du mode progressif décrit dans le PCA (cf. DIR.PRO.102). Le passage à l'étape 2 du mode progressif ne se fera que lorsque tous les risques de contamination auront été évalués et les mesures de protection associées mises en œuvre.

Pour ce faire un modèle de plan de prévention sanitaire, spécifique au SCL, a été élaboré et discuté par la cellule de crise et les Responsables d'établissement (RE) / Responsables d'unités (RU) jeudi dernier. Nous l'avons étudié à notre tour et émis des remarques qui ont été prises en compte. Pour rappel, ce plan est élaboré à partir du projet de guide du Secrétariat général de Bercy.

Les risques de contamination sont évalués au regard de 6 grands thèmes : les mesures relatives à l'organisation du travail ; l'entretien et le nettoyage des espaces de travail et des locaux ; la ventilation, la climatisation et l'aération des locaux ; les mesures d'hygiène et le matériel de protection ; les transports et déplacements ; la communication et sensibilisation.

Ensuite, les plans de prévention complétés par les laboratoires seront revus et soumis au CHSCT pour avis et au CT avant approbation par l'Unité de Direction (UD). La décision a été prise de réunir le CHSCT et le CT au complet dans la même réunion pour valider chaque plan de prévention. Ils seront donc vus selon leur arrivée ou dans l'ordre choisi par l'UD en fonction des besoins analytiques. Cette validation permettra aux laboratoires de passer à l'étape 2. D'autres CHSCT-CT seront prévus les vendredis suivants afin de valider tous les plans.

### **Contribution à la lutte sur la pandémie**

La participation du laboratoire de Bordeaux aux tests virologiques pour le CHU de Bordeaux est toujours en Stand-by.

### **Ressources Humaines/Activités**

#### Situation des agent·es

Malheureusement, il nous a été signalé un·e agent·e susceptible d'être contaminé·e. Cette personne est en attente de résultats. Elle a signalé sa situation en précisant ne pas être passée par son laboratoire. Espérons que cela soit une fausse alerte !

#### Activités

Le laboratoire de Marseille a obtenu une dérogation importante pour réaliser les analyses de thermomètre/thermo bouton suite à la demande de la DGCCRF.

Le laboratoire de Strasbourg a obtenu une dérogation pour des analyses de stupéfiants, un agent reprendra donc le travail dans ce domaine. Une alerte OGM a été reçue le jour de notre réunion et a été mise en analyse le mardi 19 mai.

D'autres analyses comme les Renseignements Tarifaires Contraignants (RTC) à Paris ont dû être fait également.

ASA et ASA garde d'enfants remplacés par Autorisation d'Absence suite au confinement sanitaire (code SIRHIUS : CACNF)

Contrairement à ce qui avait été annoncé, un code SIRHIUS pour les ASA suite au confinement a été déployé par le ministère : code CACNF.

Comme évoqué dans le point d'informations Covid n°7, cela signifie que les agent-es dans cette situation sont considéré-es comme étant au régime des 35 h. Des jours de RTT seront donc automatiquement retirés selon la procédure des absences (*exemple à 38 h 30, un agent perd 1 jour de RTT tous les 11 jours d'absence*). Ces jours-ci sont indépendants des jours RTT déjà retirés au titre de l'ordonnances du 15 avril 2020. Ils sont donc en plus !

*Cette subtilité aurait pu être clairement énoncée. Cela va contribuer à augmenter le sentiment de mal-être au sein du SCL, tou-te-s les agent-es souhaitant reprendre le travail et d'autant plus pénalisés en conséquence (sentiment d'inutilité + retrait de jour de congés...). Une rotation dans les équipes de travail permettrait à toutes et tous de prendre ses marques et de ne pas laisser pour compte une partie des agent-es.*

Concours Ingénieurs

Les oraux blancs seront organisés à partir du 2 juin comme prévu initialement. Le pôle RH va contacter très prochainement les collègues concernés une fois les modalités fixées (par visioconférence ou par téléphone).

**La prochaine réunion est prévue pour le vendredi 29 mai à 14h**

Vos élu-es sont à votre disposition pour toutes questions !

Ingrid Marchal et Cédric Delattre pour le CHSCT  
Serge Plonevez et Jean-François Seyler pour le CT